



Journal du **FORUM**

Premier jour



BASSIN DU CONGO ÉCHANGER POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE

**PLUS DE 200 PARTICIPANTS PRÉSENTS AU 11^e FGF
À BRAZZAVILLE, EN QUÊTE DE SOLUTIONS**

Cérémonie d'Ouverture

Mme Rosalie MATONDO, Ministre de l'économie forestière, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a ouvert ce mardi 30 octobre à Brazzaville, la 11^e édition du Forum régional sur la gouvernance forestière, la toute première dans le cadre du projet Voix des Citoyens pour le Changement en sigle CV4C. Sous le thème générique de «*La Gouvernance forestière*».

Page 3

Au coeur des sessions

- Impératif de transparence dans la gestion des forêts
- APV FLEGT : encore des efforts
- Reformes législatives à la lumière de l'APV FLEGT et la REDD+ ...

Page 6

Le premier Forum du CV4C s'ouvre à Brazzaville

Du 30 au 31 octobre 2018, se déroule à Brazzaville (République du Congo), sous les auspices de Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, le Forum régional pour la gouvernance forestière, le premier du genre dans le cadre du projet Voix des Citoyens pour le Changement en sigle CV4C. Mais le 11^e d'une série de conférences internationales similaires organisées dans le cadre du précédent projet «Renforcement de la Gouvernance Forestière en Afrique» (SAFG) et du projet EU-CFPR du Centre International pour le Développement et la Formation (CIDT).

Calqué sur le modèle des réunions semestrielles de mise à jour liée à l'exploitation illégale à Chatham House, le Forum sur la Gouvernance Forestière (FGF) entend contribuer aux buts plus élargis du projet CV4C à travers le partage d'expériences et la sensibilisation, et promouvoir le profil des processus APV-FLEGT et REDD +. Son objectif est de fournir un espace ouvert et libre d'échange et de partage d'informations,

d'expériences, des leçons apprises, des idées et des recherches à jour autour de la Gouvernance forestière, des processus APV-FLEGT, de la REDD+, de l'utilisation des terres et d'autres initiatives visant à améliorer la gouvernance forestière et à lutter contre l'exploitation illégale, la déforestation et la dégradation des forêts.

L'événement régional de Brazzaville vise à travailler avec les partenaires internationaux et d'autres projets pour encourager les délégations internationales à participer à la conférence et à partager leurs expériences enrichissantes sur le processus global FLEGT. Il porte aussi sur le partage d'expériences et la documentation des leçons apprises sur la gouvernance forestière régionale, ainsi que sur l'utilisation des terres et les processus REDD +,

la foresterie participative. Il inclura l'examen des développements futurs. Y sont donc abordées les questions inhérentes à la foresterie participative, l'engagement du secteur privé, la conversion des forêts, aux marchés domestique du bois, aux actions du secteur privé, à l'observation indépendante, aux droits des peuples autochtones.

A noter que cette 11^e édition du FGF est organisée en collaboration avec le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), dans le cadre de la réunion du PFBC portant respectivement sur les volets Gouvernance forestière, REDD + et Utilisation des Terres, en vue de la préparation de la conférence des parties de haut niveau, dont la tenue est prévue du 26 au 28 à Bruxelles (Belgique). Les participants à ces assises, 200 au total selon les



attentes des organisateurs, venus d'horizons divers: Gouvernement, société civile, secteur privé, communautés dépendantes des forêts, peuples autochtones, organisations internationales, communauté académique, tout comme les bailleurs de fonds et les journalistes locaux et internationaux, espèrent que les recommandations qui résulteront de ce Forum influenceront et informeront les négociations au niveau politique entre les parties.

Le FGF de Brazzaville comprend trois séances d'une heure et demie par journée, avec trois présentations dans chaque séance suivies de 45 minutes de questions-réponses ouvertes au public. Des occasions de réseautage et d'échanges entre les participants, y compris des séances de groupes de travail structurées y sont prévues.

In fine, le résultat de ce Forum, fruit de plusieurs thèmes, comme «Processus législatifs en matière forestière dans le Bassin du Congo» «REDD+, zéro déforestation, agrobusiness», «Synergies entre FLEGT», «REDD+ et la gouvernance de l'utilisation des terres», «Foresterie participative, régime foncier et droits des peuples», sera capsulé dans un rapport de conférence qui rendra compte des résultats des séances de questions-réponses et des conclusions des groupes de travail contenant en outre quelques recommandations relatives à la Réunion des Parties du PFBC à Bruxelles.

Pour rappel, le projet CV4C, cofinancé par l'Union européenne et le DfID, est mis en œuvre au Cameroun, en République centrafricaine, en Répu-

blique démocratique du Congo, au Gabon et en République du Congo. Sous la direction du CIDT de l'université de Wolverhampton, les organisations partenaires de ce projet dans les cinq pays sont: pour le Cameroun: le Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD), le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) et Forêts et Développement Rural (FODER); pour la RDC: l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF); pour le Gabon: Brainforest; pour la République du Congo: le Cercle d'Appui à la Gestion Durable des Forêts (CAGDF). S'y ajoutent le Field Legality Advisory Group (FLAG) en tant que partenaire régional et le World Resources Institute (WRI) en tant que partenaire international.

Echanger pour un meilleur avenir des forêts du bassin du Congo



tante de l'université de Wolverhampton et le représentant de la COMIFAC.

Cinq allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de ce Forum, consistant à fournir un espace d'échange libre et de partage d'informations, d'expériences, des leçons apprises, des idées et des recherches actuelles autour de la Gouvernance forestière, des processus APV-FLEGT, de la REDD +, tout comme de l'utilisation des terres et d'autres initiatives visant à améliorer la gouvernance forestière. Une façon d'enrichir les expériences pays et d'harmoniser les approches des interventions au profit des forêts du bassin du Congo et partant, de faire de la COMIFAC un outil

incontournable de la gouvernance forestière dans cet espace.

Il s'est ouvert ce mardi 30 octobre, à Brazzaville, sous la houlette de Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, représentant le premier ministre, chef du Gouvernement, la 11^e édition du Forum régional sur la gouvernance forestière, la toute première dans le cadre du projet Voix des Citoyens pour le Changement en sigle CV4C. Sous le thème générique de «La Gouvernance forestière». En présence de nombreux officiels, dont le chef-adjoint de la Délégation de l'Union européenne au Congo, les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques, la représen-

Pour Claude Bochu, chef-adjoint de la Délégation de l'Union européenne au Congo, la politique de promotion de la bonne gouvernance forestière de l'UE s'articule autour de deux axes: les activités d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique et la création d'opportunités de croissance économique et d'échanges commerciaux dans le domaine de l'exploitation des ressources forestières. «Le premier, a-t-il clarifié, se réfère notamment au processus REDD+, que l'UE contri-

bue à financer dans le cadre des Nations Unies, et dont le mécanisme international soutient les pays en voie de développement qui protègent et restaurent leurs stocks de carbone forestier, par la lutte contre la déforestation et la préservation de la biodiversité. Et, le deuxième au Plan d'action FLEGT, initiative lancée en 2003 par l'UE, et qui vise à combattre l'exploitation illégale des forêts et à promouvoir le commerce légal du bois.»

Le gouvernement congolais et l'UE ont signé à propos le 17 mai 2010 un Accord de partenariat volontaire (APV) sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) qui est entré en vigueur le 1er mars 2013.

Estimant que la forêt fait partie des solutions les moins onéreuses face aux impacts du réchauffement climatique, le représentant de la COMIFAC a souligné l'urgence et la nécessité qu'il y a à gérer durablement les forêts du bassin du Congo et d'ailleurs. Aussi s'est-il appesanti sur la publication du Groupe d'Experts Intergouvernemental d'études sur le climat pour souligner le danger qu'encourt la planète terre. L'étude révèle que nous vivons déjà avec les conséquences de ce réchauffement, que sont: l'intensification d'évènements extrêmes dans les zones habitées par les hommes, la montée du niveau des mers, le recul de la banquise arctique... et qui ne feront que s'aggraver. Ainsi, si le monde continue à se réchauffer au rythme actuel, le réchauffement planétaire atteindra 1,5°C entre 2030 et 2052, conclut l'étude. D'où il conviendrait, pour les scientifiques, de réduire de 45% les émissions mondiales d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2010.



Et, c'est dans cette vision, après l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies des trois conventions dites de Rio en 1992, que les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique centrale, réunis à Yaoundé en mars 1999 ont adopté la Déclaration de Yaoundé sur la conservation et la gestion durable des forêts tropicales. Dans celle-ci, ils proclament, entre autres, leur attachement au principe de conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes des forêts d'Afrique centrale et le droit de leurs peuples de compter sur les ressources forestières pour soutenir leurs efforts de développement économique. Ouvrant les travaux du Forum, la ministre Rosalie Matondo a assuré les participants de l'engagement de son Gouvernement et de toute sa disponibilité à échanger davantage avec les organisateurs sur les conclusions du Forum, en vue de capitaliser pour un avenir meilleur des forêts du bassin du Congo, dans le but de pérenniser leurs rôles au triple plan économique, social et environnemental et par conséquent du développement durable. Par ailleurs, elle a rappelé à cette occasion l'engagement pris il y a quelques mois sur la foresterie participative en Afrique centrale, et notamment la feuille de route de Brazzaville visant l'amélioration de l'efficacité de ce type de foresterie.

et à lutter contre l'exploitation illégale, la déforestation et la dégradation des forêts. L'autre ambition de cette rencontre est d'être une occasion pour les acteurs engagés dans la gestion durable d'enclencher et de poursuivre le processus de promotion des projets contribuant à terme à une gestion responsable et pérenne des forêts du bassin du Congo.

ABOUT THE LEGAL REFORMS

The speaker, Gady Innes discusses participation of civil society in legal reforms, taking us through the steps of that this entailed including creation of a Legal Working Group; analysis of the different drafts of the draft bill and the texts of application; Consultation of local communities and indigenous peoples; Participation in national contribution workshops; writing reports contributing to the process and finally engaging in Advocacy with the

including weak governance, lack of policy coordination and land use planning, poverty and insufficient enabling conditions for sustainable economic activities, population growth and infrastructure development. The presentation also reflects on the synergies between REDD+ and FLEGT such as the sharing of knowledge in independent observation (OI) and promotion of good governance of the forestry sector



Dr Samuel Assembe-Mvondo, Forest Governance expert and representative from COMIFAC, presented the complexity of land and forest law reforms during his presentation on the dynamics of land and forest reforms in the member countries of COMIFAC. There are four specific reasons for reform in the COMIFAC region: Social demands stem from the demands of local communities and indigenous peoples; the need for harmonisation and consistency of policies and laws; economic: pressure from IDEs and economic agents; scientific: Empirical Evidence from Studies Demonstrate Limitations of Current Frameworks.

Ministry and parliamentary committees. During this process there were key lessons learnt for a successful Collaboration between Administration and Civil Society Organizations, one of them include; maintaining a permanent dialogue to regularly learn and update each other on their activities. Importantly some of the challenges faced during this engagement involved: Maintaining stakeholder involvement; publication of relevant information; Transparency in reform processes; Frank dialogue with stakeholders and taking into account the contributions of civil society in the draft bill Coherence of implementing legislation with the Forest Code. In conclusion the speaker emphasizes the need to ensure the involvement of all stakeholders is fundamental for an effective process and to achieving the objectives of forest reforms. Governments must integrate the participatory process in all reforms, projects / programs.

Elvire Joëlle Zouzou, representative from the Ministry of Water and Forests (Ivory Coast) outlined key points of the current legal forest frameworks and reform processes in Ivory Coast: Adoption of a law (July 2014) concerning forest code; Process of drafting the texts of application of the Forest Code New Reforms: Forest Preservation, Rehabilitation and Extension Policy Development Process (PPREF); Revision of the forest code (July 2014) with the draft Forest Preservation, Rehabilitation and Extension Policy Development Process (PPREF) to result in a harmonised revision of the law.

Similar to the previous presentations, Aurélie Rosignol, Spécialiste en Gestion des Ressources Naturelles presented the last session on private sector engagement and REDD + and FLEGT synergies in the Republic of Congo also discusses the benefits of engagement and a comprehensive stakeholder strategy including the private sector for sustainable forestry reforms. Activities also seek to address the underlying causes of deforestation

It has been noted that the process requires more consultations at local level. Additionally, going forwards, the challenge remains that stakeholders adopt and implement the Forest Code and texts. Nevertheless, whilst there already exists strong political will to implement the Forest Code and PPREF Implementation Strategy, the next steps will be to maintain the momentum of this engagement and strengthen the inter-ministerial coordination at national level, and at local level, maintain and formalise the participation of civil society and populations.

AU COEUR DES SESSIONS

La transparence, un impératif

Malgré la signature des Accords de Partenariat volontaire (APV) dans de nombreux pays du Bassin du Congo, quelques difficultés concernant le partage et la disponibilité des informations du secteur forestier demeurent. En effet, bien qu'une quantité importante d'informations soit disponible concernant ce secteur, elle est souvent présentée de façon inappropriée et dispersée entre différentes sources, sans prise en compte des besoins des destinataires que sont les autorités compétentes des Etats, les acheteurs de bois, mais également des consommateurs finaux.

Au Congo par exemple, les informations sur les volumes et les essences de bois à exploiter (quotas) ne sont généralement connus que de l'Etat

Esquisses de solutions

Pour pallier à cela, il a été proposé l'amélioration des systèmes d'archivage des informations au niveau des administrations en charge des questions forestières et la création d'une base de données publique des projets / investissements non forestiers se développant dans la forêt. Non sans oublier la publication d'un rapport annuel de la gestion forestière préparé par l'administration en charge des forêts. Par ailleurs, il faut promouvoir une collaboration intersectorielle entre différents acteurs.

- **Open Timber Portal facilite l'accès à l'information**

Cette plateforme web indépendante conçue par

L'Observation Indépendante des Forêts s'améliore

En 2017, une centaine de rapports ayant fait l'objet d'une étude a permis de recenser de nombreuses infractions telles que les souches non marquées, les billes non et/ou mal marquées, les coupes effectuées sans autorisations, etc. Même si les OSC non mandatées sont de plus en plus nombreuses sur le terrain et sont auteures de multiples rapports d'OI, force est de constater que seule l'OIM a un accès facile aux documents publics et est aisément acceptée sur le terrain par les entreprises

et des concessionnaires, il en est de même des montants des ventes aux enchères. Arialle Tapoko, Project Manager au Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) au Cameroun a indiqué au cours de sa présentation, qu'il n'existe pas un cadre juridique spécifique à la conversion des forêts pour les grands investissements dans des secteurs tels que les mines, l'agro-industrie, et diverses infrastructures en Afrique centrale. Dans la même veine, l'absence des informations relatives aux investisseurs (statut, origine, secteur d'activités, superficie à exploiter, destination des produits) ne sont pas publiées et les cahiers de charges signés entre les investisseurs et l'Etat ne sont pas publics.

World Resources Institute (WRI) et quelques partenaires vise à apporter la transparence dans les opérations forestières. L'OTP rend publiques les informations auparavant inaccessibles sur les pratiques de gestion sur le terrain et sur le respect des exigences en matière de légalité du bois. Cet outil peut s'adapter à tout pays exportateur du bois et permet d'évaluer entre autres la performance selon une liste de documents standard, a tenu à préciser Marie Vallée, OTP Manager à WRI. Ce portail, a-t-elle poursuivi déployé dans un premier temps au Congo et en République Démocratique du Congo, a été récemment lancé au Cameroun et sera mis en œuvre par Field Legality Advisory Group (FLAG).

forestières. Toutefois, en l'absence d'un mécanisme de suivi des recommandations de l'OI, il est difficile d'apprécier l'effectivité de la mise en œuvre des résultats des missions d'OI dans les pays. Une limite qui embête un tout peu les acheteurs du bois légal qui ont besoin d'information résultant d'approches d'OI structurées à l'exemple du SNOIE, mis en œuvre par Forêts et Développement Rural (FODER) au Cameroun.



QUELQUES CHIFFRES

100 milliards FCFA

C'est le chiffre d'affaires généré par le secteur forestier au Congo

25 millions

C'est le nombre d'hectares de forêts certifiées depuis 2010 en Malaisie

80%

C'est le nombre des rapports d'OIE produits dans le cadre du SNOIE et transmis à l'autorité compétente/ MINIOF ayant provoqué les missions de contrôle depuis janvier 2016.

14 700 000

C'est le nombre d'hectares de concessions forestières attribuées à l'exploitation au Congo

10 170 000

C'est le nombre de concessions sous aménagement au Congo

7 millions

Hectares des concessions aménagées au Congo

Edifier par des communications

Au cours de cette première journée, les parties prenantes ont été édifiées à travers une dizaine de présentations réparties en quatre sessions dont l'aperçu de l'état de la gouvernance forestière dans la sous-région et au-delà. Des communications de cette dernière, on retiendra celles des MM. Samuel ASSEMBE MVONDO, de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), de Daniel AMENDE, du Ministère en charge des forêts du Cameroun et Adolphe NGASSEMBO, point focal national FLEGT au Congo. Dans la première communication, l'orateur a présenté l'état de la gouvernance en Afrique en se basant sur le rapport 2017 de la Fondation Mo Ibrahim. Et s'agissant particulièrement des pays de la sous-région Afrique Centrale, le Rwanda est le pays qui a atteint le nombre des points le plus élevé. Il a par ailleurs mis un accent particulier sur les tendances de la gouvernance forestière dans l'espace COMIFAC à partir du cadre d'évaluation de la FAO produit en 2011. Et le premier pilier sur lequel on peut essayer d'évaluer les tendances est celui de la politique, de la législation et des institutions. Le deuxième pilier, c'est la planification dans la prise de décisions et la résolution des conflits. Le troisième et dernier reste la mise en œuvre de l'application et de la conformité. Selon qu'il s'agisse du premier, du deuxième et du troisième, le conférencier a relevé d'énormes insuffisances. L'orateur a laissé entendre dans sa conclusion que son organisation procédera, l'année prochaine à travers son groupe de travail sur la gouvernance, à une revue systématique de l'état de la gouver-

nance en Afrique centrale.

Dans la deuxième communication, l'orateur a présenté l'architecture de l'APV au Cameroun. Celle-ci est constituée du système de vérification de la légalité et des grilles de la légalité. Et parmi les acquis obtenus grâce à l'APV, il y a la définition consensuelle sur le bois légal. Au nombre des perspectives évoquées par le conférencier, il y a entre autres l'évaluation de l'APV et la révision des grilles de légalité.

Le conférencier de la troisième communication sur le processus APV-FLEGT au Congo a mis en évidence les outils mis en œuvre dans le cadre du processus FLEGT, notamment le développement du Système informatique de vérification de la légalité (SIVL), l'opérationnalisation de l'audit indépendant du système, le développement de la théorie du changement, du cadre de suivi et évaluation ainsi que celui du draft de la stratégie de communication et la stratégie de mise en œuvre de l'APV pour la période 2018-2022.

Quant aux défis, l'orateur a épinglé l'implication de toutes les entreprises du secteur privé, la mobilisation des fonds et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'APV. Parlant des perspectives, il a relevé, à court terme, le déploiement national du Système de Vérification de la Légalité (SVL) en général et du SIVL en particulier et, à moyen terme, la délivrance des certificats de la légalité et des autorisations FLEGT.



LES ATTENTES DES PARTICIPANTS



Jenner NZEUSSEU,
Personnel IFCO RDC

Etant du secteur privé, nous avons souvent un regard inquiet lors des passages des observateurs indépendants sur nos sites. Ici je crois que j'aurais une idée plus améliorée des interventions des observateurs indépendants sur le chantier ainsi que sur les missions qui leurs sont assignées. Tout comme sur l'expérience d'autres entreprises et la relation qui peut lier le secteur public-privé ... Je crois qu'à l'issue du forum nous aurons des éléments qui pourront éclairer la lanterne des dirigeants d'entreprises et contribuer à faire comprendre un certain nombre de choses aux différents acteurs du secteur forestier en RDC.

Ce que j'attends du forum en tant que société civile, tant au niveau de la plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF) que de l'organisation que je représente, c'est l'évaluation de la gouvernance forestière. Pas seulement au niveau du Congo mais aussi au niveau de la sous-région. Au sortir du forum, nous attendons deux grandes choses : l'évaluation à travers les échanges d'expériences et les perspectives.



Sylvie Nadège MFOUTOU B.
Coordonnatrice du PGDF, Congo



Maixent F. AGNIMBAT E.

A la vérité, j'attendais ce qu'on peut attendre d'un forum, c'est-à-dire échanger autour des expériences. Je pense que la première journée a tenu toutes ses promesses. On a eu droit à des expériences de plusieurs pays d'Afrique, d'Indonésie et d'Asie qui ont abouti à des échanges fructueux. On a en même temps commencé à faire l'état des lieux de la gouvernance forestière dans le bassin du Congo ainsi que des initiatives en cours qui ont pour objectif, d'améliorer la gouvernance forestière. Et, c'est bien au-delà de ce que je pouvais attendre; j'ai hâte de découvrir la suite.

Au terme de cette première journée du forum, mon attente est que la société civile, comme les sociétés forestières puissent s'appesantir sur l'avenir des populations vulnérables qui sont dans les zones d'exploitation forestière, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé et l'économie. Je souhaite qu'à la fin, les résolutions qui seront prises soient mises en œuvre. J'ai bon espoir pour la suite.



Mélaïne Rita NGOKIA



Ont collaboré
à la rédaction de ce numéro :

Russell GOFFE-WOOD ●
Bienvenu LOUZOLO ●
Albain TSIATI ●

Viclaire MALONGA ●
Rufsana BEGUM ●
Daniela BAUR ●
Lore SOUHE ●